



## SpineGuard réussit son introduction en bourse sur le marché NYSE Alternext à Paris et lève 8,1 M€

Prix du titre fixé à 7,29 €

**Paris, le 23 avril 2013** – SpineGuard (FR0011464452 – ALSGD), entreprise innovante qui conçoit, développe et commercialise des instruments médicaux à usage unique destinés à sécuriser la chirurgie du dos, **annonce aujourd’hui le succès de son introduction en bourse sur le marché NYSE Alternext à Paris, en levant 8,1 M€.**

La demande totale exprimée s’est élevée à 9,1 M€, dont 6,6 M€ dans le cadre du Placement Global et 2,6 M€ dans le cadre de l’Offre à Prix Ouvert.

Le prix applicable au Placement Global et à l’Offre à Prix Ouvert a été fixé en bas de fourchette, à 7,29 €.

L’intégralité des 1.111.112 actions nouvelles offertes dans le cadre de l’offre ont été souscrites et seront allouées de la manière suivante :

- **Placement Global** : 758.182 actions allouées aux investisseurs institutionnels (soit 68,2% du nombre total des actions émises) ;
- **Offre à Prix Ouvert** : 352.930 actions allouées au public (soit 31,8% du nombre total des actions émises).

Sur la base d’un total de 4.311.112 actions et d’une valeur de 7,29 € par titre, la capitalisation boursière de SpineGuard s’élève à 31,4 M€ environ à l’issue de l’opération.

Le règlement-livraison des actions émises au titre de l’Offre à Prix Ouvert et du Placement Global interviendra le 26 avril 2013. Les actions seront négociées à partir du 29 avril 2013. Les actions sont admises à la négociation sur le marché NYSE Alternext sous le code ISIN **FR0011464452** et le mnémonique **ALSGD**.

*« Nous sommes très heureux d’annoncer aujourd’hui le succès de l’introduction de SpineGuard sur Alternext en dépit de conditions de marché difficiles » a déclaré Pierre Jérôme, directeur général et co-fondateur de SpineGuard. « Cette introduction en bourse représente une étape importante pour la société en vue d’établir la technologie PediGuard comme standard de soins mondial au moment même où nous atteignons la barre des 25.000 chirurgies. Nous remercions chaleureusement tous les nouveaux actionnaires qui nous rejoignent aujourd’hui, nos actionnaires historiques qui nous accompagnent depuis quatre ans, ainsi que l’ensemble de nos collaborateurs en France et aux Etats-Unis et nos partenaires dans le monde entier sans lesquels nous n’aurions pu franchir ce cap. Avec les fonds levés, nous allons maintenant accélérer notre expansion commerciale et le développement de notre plateforme technologique. ».*

*Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Royaume-Uni, du Canada, de l’Australie ou du Japon.*

## CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'OFFRE

### Prix de l'Offre

- Le prix de l'offre à prix ouvert et du placement global est fixé à 7,29 € par action.
- Ce prix fait ressortir une capitalisation boursière de SpineGuard d'environ 31,4 M€ post augmentation de capital.

### Taille de l'offre et produit brut de l'opération

- 1.111.112 actions nouvelles ont été émises dans le cadre de l'offre.
- Le produit brut total de l'émission s'élève à environ 8,1 millions d'euros.

### Répartition de l'offre

- Placement global : 758.182 actions nouvelles allouées aux investisseurs institutionnels (soit environ 5,5 millions d'euros et environ 68,2 % du nombre total de titres alloués).
- Offre à prix ouvert (OPO) : 352.930 actions nouvelles au public (soit environ 2,6 millions d'euros et environ 31,8 % du nombre total des titres offerts).
- Dans le cadre de l'OPO, les fractions d'ordres A1 et A2 seront servies à 100%.

### Calendrier de l'Offre

- Le règlement-livraison est prévu le 26 avril 2013.
- Les négociations sur le marché NYSE Alternext débuteront le 29 avril 2013.

### Intermédiaires financiers et conseils



Chef de file et Teneur de Livre  
Listing Sponsor



Co-Chef de file



Conseil de la Société

### Mise à disposition du prospectus

Des exemplaires du prospectus visé par l'AMF le 10 avril 2013 sous le numéro n°13-149 (le « **Prospectus** »), composé du document de base enregistré le 28 mars 2013 sous le numéro I.13-008 (le « **Document de Base** ») et d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus), sont disponibles sans frais et sur simple demande auprès de la société SPINEGUARD, 5-7, rue de l'Amiral Courbet, 94160 St Mandé ainsi que sur les sites Internet de l'Autorité des Marchés Financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de SpineGuard ([www.spineguard.fr](http://www.spineguard.fr)).

## Facteurs de risques

SpineGuard attire l'attention des investisseurs sur la section 4 « Facteurs de risques » figurant dans le Document de Base enregistré auprès de l'AMF ainsi que la section 2 « Facteurs de risques liés à l'Offre » figurant dans la note d'opération. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur les activités, les résultats, la situation financière et les perspectives de la Société.

### A propos de SpineGuard

Fondée en 2009, basée à Paris et à San Francisco, SpineGuard est une entreprise innovante qui conçoit, développe et commercialise des instruments médicaux à usage unique destinés à sécuriser la chirurgie du dos. Sa technologie, le PediGuard, permet aux orthopédistes et neurochirurgiens de réaliser un perçage vertébral avec une précision inégalée. Grâce au capteur situé à sa pointe et à l'électronique embarquée dans sa poignée, le PediGuard mesure en temps réel et retranscrit sous la forme d'un signal sonore et lumineux tout changement de conductivité électrique des tissus rencontrés. Plusieurs études cliniques de premier plan ont établi la fiabilité et la précision du PediGuard en matière de pose de vis vertébrales et ont démontré la forte diminution de l'exposition des équipes médicales aux rayons X ainsi que la réduction du temps opératoire lors de son utilisation. Protégée par 8 familles de brevets internationaux et homologuée dans 45 pays, la plateforme technologique PediGuard est marquée CE en Europe et a reçu l'autorisation 510(k) de la FDA aux Etats-Unis. Plus de 25 000 chirurgies ont été réalisées dans le monde avec le PediGuard. La société est labellisée « entreprise innovante » par Oséo depuis 2009.

Plus d'informations sur [www.spineguard.fr](http://www.spineguard.fr)

### Contacts

#### SpineGuard

Pierre Jérôme  
Directeur Général  
Tél. : 01 45 18 45 19  
[p.jerome@spineguard.com](mailto:p.jerome@spineguard.com)

#### NewCap.

Relations Investisseurs & Communication Financière  
Florent Alba / Pierre Laurent  
Tél. : 01 44 71 94 94  
[spineguard@newcap.fr](mailto:spineguard@newcap.fr)

### Avertissement

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue, ni ne fait partie, ni ne saurait être interprété comme une offre ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat, de cession ou de souscription, des actions SPINEGUARD dans un quelconque pays. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen, autre que la France, ayant transposé la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 modifiée par la directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 (la « Directive Prospectus »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres (autre que la France). En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres (autre que la France), sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus, si elles ont été transposées dans cet Etat membre ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par SPINEGUARD d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre.

Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, au Canada, en Australie, au Japon, en Italie ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Royaume-Uni, au Canada, en Australie au Japon ou en Italie.

#### Avertissement spécifique pour les Etats-Unis

Le présent communiqué ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'achat de titres financiers SPINEGUARD aux Etats-Unis. Les titres financiers de SPINEGUARD n'ont pas été et ne seront pas enregistrés conformément au U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié (le « Securities Act ») et ne peuvent être offerts ou vendus aux Etats-Unis ou au bénéfice direct ou indirect de U.S. Persons (au sens de la réglementation américaine applicable) en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du Securities Act. SPINEGUARD n'envisage pas d'enregistrer l'offre ou une partie de l'offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre publique de titres financiers aux Etats-Unis. SPINEGUARD n'a pas été et ne sera pas enregistrée conformément au U.S. Company Act of 1940 (le « 1940 Act ») et les acquéreurs d'actions SPINEGUARD ne peuvent pas bénéficier de cet enregistrement. SPINEGUARD ne souhaite pas bénéficier d'une exemption d'enregistrement au titre du 1940 Act pour réaliser un placement privé de ses actions à des U.S. Persons.

*Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Royaume-Uni, du Canada, de l'Australie ou du Japon.*

#### Avertissement spécifique pour le Royaume-Uni

Ce communiqué ne constitue pas une invitation ni une incitation d'entreprendre une activité d'investissement au titre de l'article 21 du Financial Services and Markets Act de 2000 et s'adresse uniquement aux personnes qui (A) sont situées en dehors du Royaume-Uni, ou (B) qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements au sens de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act de 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'« Ordre »), (C) qui sont visés à l'Article 49(2)(a) à (d) (ex : « sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) de l'Ordre, ou (D) à toute autre personne à qui une invitation ou une incitation à investir peut être transmise (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act de 2000) à qui ce communiqué relatif à l'émission ou à la vente des actions SPINEGUARD peut être légalement communiqué (ces personnes visées au (A) à (D) étant ci-après désignées comme les « Personnes Habilitées »). Le présent communiqué est destiné uniquement aux Personnes Habilitées et toute personne qui n'est pas une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document. Tout investissement ou activité d'investissement auquel se rapporte le présent communiqué ne sera possible que par des Personnes Habilitées.

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que, notamment, ceux décrits dans son document de base enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 28 mars 2013 sous le numéro I.13-008.

*Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Royaume-Uni, du Canada, de l'Australie ou du Japon.*